

Livre publié par Bookelis

CONCOURS

LIEUTENANT DE POLICE

L'ESSENTIEL ***

**Oeuvre protégée par la propriété intellectuelle.
Toute reproduction, tout plagiat, téléchargements illicites au mépris des droits d'auteur constitueraient une infraction sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.
Oeuvre non cessible à titre gratuit, en tout ou partie.**

Après avoir rappelé le programme du concours de lieutenant de police, ce livre numérique de qualité abordera la méthodologie et les thèmes essentiels de culture générale au concours de lieutenant de police: sécurité et liberté, loi antiterroriste, légitime défense en service, peur Europe Immigration, mondialisation, loi travail, liberté d'expression et devoir de réserve des officiers, droit à la vie (action du GIPN, référence à Arnaud Beltrame) et tous sujets utiles aux prochains concours.

Avant propos : Programme du concours /finalité de ce livre

Le concours de lieutenant de police est un concours portant sur les matières suivantes :

I. Epreuves écrites d'admissibilité :

- 1 Dissertation sur un sujet faisant appel à des connaissances générales (faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde de 1900 à nos jours).
- 2 Résolution d'un cas pratique visant à dégager des propositions et solutions argumentées.
- 3 Questionnaire à choix multiple ou à réponse courte portant sur les connaissances générales des événements qui font l'actualité.
- 4 Questionnaire à choix multiple ou à réponse courte portant sur le droit administratif général et/ou les libertés publiques.
- 5 épreuves portant sur le droit et/ou la procédure pénale.

II. Epreuves d'exercices physiques de pré-admission.

III Epreuves d'admission

- 1 Tests psychotechniques écrits
- 2 Epreuve de gestion du stress, sous forme d'un parcours, pour analyser le comportement du candidat
- 3 Epreuve de mise en situation à partir d'un cas pratique tiré au sort
- 4 Entretien avec le jury s'appuyant sur des questions d'ordre général à partir d'un thème d'actualité tiré au sort.
- 5 Epreuve de langue étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien).

**Rappelons le fort coefficient de l'épreuve de
dissertation de culture générale et de l'épreuve orale
d'entretien avec le jury.**

Ces épreuves sont souvent redoutées parce que tous les sujets peuvent être posés.

Ce livre poursuit une finalité pratique : favoriser la progression rapide en vue du concours de lieutenant de police, par des **méthodes et notions indispensables** aux épreuves écrites et orales.

Ce livre synthétise et sélectionne les développements des ouvrages précédents de l'auteur, dans l'optique des concours à venir en tenant compte de l'actualité et des sujets probables.

Il est entièrement actualisé en vue des prochaines épreuves. Seront ainsi abordés :

- une méthodologie utile à l'écrit et à l'oral,

- les sujets qu'un lieutenant de police doit connaître et qui sont à l'ordre du jour des concours: la distinction police/gendarmerie, les politiques publiques en matière de sécurité, le point sur le terrorisme (**loi antiterroriste**) la sécurité et la liberté, la **légitime défense des officiers**, l'avenir de l'Europe face au populisme, l'immigration, la liberté d'expression et ses limites concernant **la police** et la gendarmerie, le sens de l'identité nationale et l'avenir de l'état (sujets sur lesquels les candidats aux concours de lieutenant de police doivent pouvoir se prononcer), le travail (sujet tenant compte des débats sur la **réforme du droit du travail, des conditions de travail des policiers..**), le droit à la vie (sujet faisant notamment référence à **l'intervention des forces de police** et de gendarmerie, à la réforme récente relative à **l'euthanasie**, à la **loi VEIL sur l'IVG**).

La méthodologie proposée permettra, au terme de la lecture de cet ouvrage, de traiter *tous sujets de culture générale de concours*.

Un futur représentant de l'ordre doit savoir se positionner. Lorsqu'une question vous sera posée, vous devrez nécessairement vous positionner, après avoir argumenté avec pondération, sans dogmatisme – ce qui n'exclut pas la rigueur et la fermeté en révélant une personnalité équilibrée.

Regardez les membres du jury. Entraînez-vous à parler clairement et distinctement, en assumant vos propos, sans mimiques ou gestes intempestifs : le calme et la **force de caractère** sont requis dans la police. **Ne soyez jamais destabilisé si vous ne connaissez pas un sujet ou si le jury cherche à vous “tester” en vous “bousculant”, mais sachez “rebondir”**. Bien évidemment, ne critiquez pas négativement l'institution dans laquelle vous souhaitez entrer (voir le sujet sur la liberté d'expression).

Réfléchissez à la question du port d'arme hors service, à celle de l'instauration d'une “présomption de légitime défense” dans le cadre des missions de sécurité publique.

Pour ces questions, et pour tous autres problèmes de société, entraînez vous, de manière disciplinée, à faire un état objectif des lieux, à réfléchir aux arguments favorables et défavorables, pour vous positionner sur ce qui est socialement régulateur et humainement souhaitable.

Exemples de sujets fréquents à l'écrit et à l'oral, abordés en fonction des consignes précédentes.

Mondialisation : chance ou menace pour l'humanité ?

Etat des lieux

La mondialisation évoque une interdépendance croissante des nations du fait du progrès des moyens de communication : mondialisation de l'économie, des échanges via internet...

Arguments en faveur de la mondialisation : progrès des droits de l'Homme, élans de solidarités au-delà des frontières ...

Une menace : replis extrémistes, développement d'une criminalité transnationale et du terrorisme via internet, vulnérabilité accrue aux catastrophes écologiques et agroalimentaires ...

Prise de position :

La mondialisation reste **un processus à humaniser** par le biais d'initiatives émanant des politiques et de la société civile : **coordination des procédures judiciaires et policières** dans la lutte contre la délinquance transnationale et dans le politique de l'immigration, **humanisation de l'économie : éradication des pratiques spéculatives abusives, démantèlement des paradis fiscaux, promotion des pays en voie de développement...**

Autre exemple : les valeurs et les dérives du sport :

Etat des lieux : le sens du sport :

Du latin « desport », le sport évoque un amusement, une détente. Le sport est une activité **désintéressée**, qui vise à favoriser l'équilibre individuel mais aussi collectif.

Les valeurs du sport :

Selon la Charte Olympique, le sport vise à favoriser la **paix** entre les peuples, dans un esprit de fraternité, et sans **aucune discrimination**. Le sport est un facteur d'**intégration sociale par l'effort**. Rénovateur des jeux olympiques à la fin du dix-neuvième siècle, Pierre de Coubertin considérait le sport comme un remède à tous les maux affectant la société : immoralité, alcoolisme.

Les dérives du sport :

Le sport se **professionnalise** ; il est marqué par le phénomène de la **corruption**. Il est subordonné à des impératifs **économiques et politiques**. Remporter une victoire, c'est affirmer la force de la nation. **La violence** envahit le sport (hooliganisme)... Le sport peut **compromettre la santé du sportif (pratique du dopage)**.

Positionnement :

L'**humanisation** de la pratique sportive est essentielle. Le **droit** intervient en ce sens, en sanctionnant la violence dans les stades, la pratique du dopage et l'incitation au dopage. **Le positionnement des politiques et de la société civile est primordial.**

Il importe de ne pas surestimer l'importance de la victoire pour rappeler l'essentiel : **le sport est une activité essentiellement humaine qui valorise l'effort individuel dans un esprit de concorde, sans discrimination. La médiatisation du « handisport » est à cet égard riche d'espoir.**

Dernier exemple : « les salles de shoot », pour ou contre ?

Etat des lieux :

La recherche de paradis artificiels – alcool, drogues...- est un fait de société qui affecte le jeunesse, et toutes classes d'âge. La consommation de drogues sous toutes ses formes, pose des problèmes de **santé publique** : atteintes neurologiques, décès...et génère des faits de **délinquance** : trafics de drogues, actes de violences commis sous l'emprise de substances excitomotrices.

Arguments favorables aux « salles de shoot »:

- un moyen de lutter contre les trafics clandestins par une consommation « transparente »,
- un cadre sanitaire (éviter la transmission du sida par des seringues contaminées...),
- un contrôle sur les consommateurs de drogue pour une éventuelle prise en charge,

Arguments en défaveur des salles de shoot :

- banaliser l'usage de drogue,
- faciliter l'accès à la consommation, puis l'accoutumance,
- le coût des « salles de shoot » pour la collectivité,
- les « salles de shoot » ne répondent pas aux causes profondes, aux raisons pour lesquelles les phénomènes d'addiction se développent dans les sociétés modernes.

Prise de position :

° Je suis défavorable à la banalisation de l'usage de drogue, Il est illusoire de prétendre « cadrer » cet usage en l'autorisant.

Ou

° Les « salles de shoot » peuvent permettre de mieux contrôler l'usage de drogues douces et d'éviter les trafics clandestins...mais cela n'apporte pas de réponse fondamentale au problème de la cause des addictions dans les sociétés contemporaines.

Ces méthodes simples peuvent vous aider à traiter tous sujets de société, **en vous positionnant intelligemment et en montrant une personnalité équilibrée, bien structurée, notamment aux oraux** (1). Pour ce qui concerne les tests psychotechniques, il existe de nombreux petits ouvrages d'entraînement à ce genre de tests qui vous y familiariseront et que vous pouvez trouver sur internet ou en librairie.

(1) Sujets de société fréquents aux concours :

Addiction et drogue : jeunes et alcool ; les salles de shoot, drogue : pour ou contre légalisation, ; jeux vidéos : détente ou addiction.

argent et consommation : l'argent donne t-il le pouvoir ? Ne fait-il pas le bonheur ? les achats en lignes, banques en ligne, le hard discount, sport et argent

emploi économie : la crise économique, le travail : stress ou épanouissement, la surqualification est-elle une barrière à l'embauche ?

énergie : pétrole, nucléaire, nucléaire civil français

famille et parité : pacs et adoption des couples homosexuels, pour grandir un enfant a besoin de racines et d'ailes

France : élus, impôts, liberté égalité fraternité, médias mode et people : chirurgie esthétique, vie des célébrités

nouvelles technologies réseaux sociaux et vie privée

santé : don d'organes, malbouffe

sport : origine des jo, pourquoi les sports extrêmes attirent-ils tellement ?

sécurité : insécurité dans les prisons, terrorisme, prévention de la récidive, la place des armes en France, la violence dans les banlieues, doit-on envoyer l'armée dans les quartiers difficiles?
Société : chocolat, bande dessinée, la moralité est-elle une valeur actuelle ?

école : lieu de l'éducation ou de l'instruction, quel est le rôle de la politesse dans la société ?

Justice : justice publique, justice privée

Questions personnelles : qu'est-ce que le courage selon vous ?

Pensez-vous que nos actes sont conditionnés par nos expériences passées.

Exemple de sujets récurrents proposés au concours de commissaire et lieutenant de police qui pourraient être notamment posés aux prochains oraux du concours d'officier de police judiciaire.

Quelle légitimité pour les représentants de l'état ? Existe-il encore des frontières ? L'évaluation, une obsession ? L'opinion publique fait-elle la loi ? Peut-on enseigner la responsabilité ? La santé d'une nation se mesure -telle à la santé de sa jeunesse? La diversité ? Existe-t-il encore de grands hommes? L'autorité est-elle toujours respectable ?

Le but de la justice est-il la recherche de la vérité ? La mondialisation est-elle un facteur de paix pour l'humanité ? Internet facteur de liberté ou d'aliénation ? Une guerre peut-elle être juste ? Une discrimination peut-elle être juste ? Sport et violence, Peut-on admettre l'insécurité? La culture est-elle affaire d'état ?

Rôle et pouvoir des différents acteurs de la garde à vue, le pouvoir du juge des Libertés et de la Détention, la légitime défense. Différence entre causes de non imputabilité et faits justificatifs (sujet de droit pénal et procédure pénale).

Comme vous le voyez, tous les sujets peuvent être posés. Aussi proposerons nous une méthodologie claire permettant d'aborder avec confiance la réflexion sur tous thèmes de société à l'écrit comme à l'oral, outre une méthodologie concernant les épreuves juridiques écrites (droit pénal et procédure pénale) et une actualisation des thèmes indispensables au concours.

I Notions indispensables : Sécurité/liberté, les forces de sécurité en France, les politiques en matière de sécurité, le terrorisme et les règles applicables (loi antiterroriste), la légitime défense des officiers.

Sécurité et Liberté

Flux migratoires vers l'Europe liés à l'insécurité des pays en guerre, état d'urgence prolongé par l'Etat français pour assurer la sécurité des citoyens face aux vagues d'attentats...

La sécurité du latin securitas -absence de souci- évoque la tranquillité d'esprit. Le terme fait référence à *la protection de l'intégrité physique face aux risques d'agressions, mais aussi à la question de la sécurité sanitaire, environnementale, au problème de l'immigration, aux enjeux de la mondialisation générant une interdépendance des nations. Le retrait des accords de Paris décidé par le Président Trump a suscité des réactions, au regard de la sécurité des générations à venir, de la question du Développement Durable.*

La liberté désigne au sens philosophique le libre arbitre. Au plan politique, le terme évoque les libertés individuelles et collectives reconnues aux citoyens.

Aux termes de l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la sûreté est l'un des "*droits naturels et imprescriptibles de l'homme*" au même titre que la liberté, la propriété et la résistance à l'oppression. L'article 7 de cette même Déclaration précise que "*Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas prévus par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites*". **Dans l'esprit des révolutionnaires, la sûreté tend ainsi à protéger le peuple contre l'arbitraire conformément à l'Habeas Corpus de 1679.**

Loin d'être opposées, la liberté et la sécurité sont des droits complémentaires, dont la justice et la police doivent assurer la conciliation. Dans une décision emblématique relative à la loi dite "sécurité liberté", le Conseil constitutionnel considère que la prévention des atteintes à l'ordre public est nécessaire à la sauvegarde des droits de valeur constitutionnelle. Et l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales précise que certaines libertés peuvent faire l'objet de restrictions lorsque ces dernières constituent "*des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale et à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la réputation et des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire*".

La question cruciale de la conciliation entre la liberté et la sécurité se pose avec acuité en cas de recrudescence de la violence et de la délinquance, a fortiori en période de vagues d'attentats. **Il est important que ne se crée pas un clivage entre policiers de terrain, magistrats et politiques, mais qu'une action de concert soit menée de façon réaliste (1).**

La vidéosurveillance, les techniques biométriques à des fins d'identification, sont utilisées dans un but sécuritaire. Les attentats terroristes ont favorisé la mise en place de dispositifs de contrôle et de surveillance.